L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 21 FEVRIER 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 février.—Température. — Vente du nord et de l'est passant au sud. ciel clair en partiellement couvert.

Température du 20 Février 1879.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin.....	63	9
Midi.....	60	16
3 P. M.....	66	19
6 P.M.....	60	16

Bulletin météorologique.

Jeudi, 20 février, 8 H 45 P. M.

Température (Fahrenheit dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.....	58	Louisville, Ky.....	32
Atlanta	44	Memphis, Tenn.....	47
Jacksons, Tex.....	72	Mobile, Ala.....	60
Cairo, Ill.....	42	Montgomery, Ala.....	54
Chattanooga, Tenn	42	Nashville, Tenn.....	40
Cincinnati, O.....	31	New Orleans, La..	62
Davenport, Iowa...	21	Omaha, Neb	32
Dubuque, Iowa....	22	Pittsburgh, Pa.....	32
Galveston, Texas..	60	Savannah, Géo.....	53
Indianola	63	Shreveport, La.....	57
Keokuk, Iowa.....	27	St Louis, Mo.....	34
Key West, Fla.....	66	St Paul, Minn.....	12
LaCrosse, Wi.....	17	Vicksburg, Miss...	55
Leavenworth, Kas.	36	Yankton, D. T.....	28

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux basses).

Augusta.....	8.06	Nashville, Tenn	28.10
Cairo, Ill	22.10	New Orleans*..	5.11
Cincinnati, O....	21.10	Omaha, Neb....	—
Davenport, I.....	—	Pittsburgh, Pa..	5.05
Keokuk, Iowa...	—	Shreveport, La..	13.01
La Crosse Wis.	—	St Louis, Mo.....	7.07
Leavenworth, K	5.10	St Paul, Minn....	—
Louisville, Ky..	9.06	Vicksburg, Miss	20.10
Columbia, Tenn	18.09	Yankton.....	—

*Niveau des hautes eaux de 1874

E. V. VAN HEUSEN,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

—Vierges, malheureuses et déchu lascive de Sainte :

Mlle Taylor à Mlle Lena Long.
Mlle Guinan à Mlle Mary Leach.
Mlle Emma John.
Mlle Marguerite à Mlle Margaret Johnson.
Mme Marguerite à Mme Marguerite J. Smith.
Mlle Marie Quelque.
Furlong à Mlle Kate Standige.
Peterson à Mlle Mary Murtha.
Geo. Kelly à Mlle Annie M. K. Johnston.
Edgar Joseph Saybi à Mlle Marie Amédée De Pouillon.

MARIAGES—Mme Jean Marotte, un garçon, Mme Stephen J. Long, une fille.
M. Pecanlaque, un garçon.
A. Mustachio, une fille.
Philip Faber, un garçon.
Philip Schreiber, un garçon.
J. W. Hanaan, une fille.
Antonine Pricopo, un garçon.
Alfred Pelletier, un garçon.
J. J. Wishart, une fille.
Philip Connelle, une fille.
John Schwiner, une fille.
James Flynn, un garçon.
Paul Guyot, un garçon.

DÉCÈS—Thomas Fitzgerald, 36 ans.
Alfred Ufalo, c. 23 ans.
Sarah McDay, c. 30 ans.
Frank Ross, c., 39 ans.
Lewis Wilson, c., 3 mois.
L. Sanleberry, c., 22 ans.
Mlle Mary Chapuzet, 64 ans.
A. F. Hahle, 30 ans.

Paragraphes.—MM. Edward Phillips, Horace Pierson, Edward Bennett, Fred. Brown, Henry Dulles et George Huston, prisonniers politiques, sont arrivés de la paroisse Natchitoches.

—Les officiers Hennessey et Pacone ont arrêté Nelson Wilson, qui est accusé de s'être évadé du pénitencier de l'Etat.

—Les deux mille cent tonneaux de rails qu'a reçus la compagnie Morgan de chemin de fer, sont destinés à la voie qui se construit au-delà de Morgan City.

—Il a été reçu, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $20.401 82, dont $2.498 71 au département du revenu intérieur, $25, en or, pour droits, $214 65, en argent, pour droits, $7,895, en billets, pour droits, $2,900 au bureau de poste, $6,855 46 de différentes sources.

—Quoique le sénat ait ratifié la nomination de M. Bulger au poste de collecteur de la douane, et celle de M. McMillen au poste de maître de poste, il s'écoulera plusieurs jours avant que ces messieurs entrent en fonctions. Il faut qu'ils transmettent : premièrement à Washington, et ensuite l'avis officiel que ces nominations sont acceptées.

—M. Peter O'Donnell, négociant de notre ville, s'est heurté contre une caisse, dans la rue du Camp, et s'est blessé le genou.

—H. Dole et E. Tallé, que le grand jury a trouvé lieu à poursuivre pour parjure, a été traduit, hier matin, devant le juge de la cour criminelle supérieure, et n'ayant pas trouvé de caution, a été incarcéré.

—Le chargement du steamer *Spearmen*, qui est arrivé de Catonia par la voie de Mexique et de Palermo, se compose de limons, d'oranges, d'huile d'olives, &c.

—Un barillet de bière remplacera, cette année, les bouteilles de champagne que se vidaient jadis à l'entrée du roi du Carnaval au City Hall.

—Hier matin, M. Houston a donné à son employé l'ordre de faire inspecter toutes les rues et tous les ruisseaux de la ville, de veiller à la stricte exécution de l'ordonnance qui a trait aux immondices.

—Les professeurs des écoles publiques toucheront, peut-être dans le courant de la semaine prochaine, leurs salaires de novembre 1878.

—Les témoins qu'ont fait surgir les poursuites fédérales encombrent les corridors de la douane.

—Un petit garçon de huit ans a été arrêté, au coin des rues Magazine et Jackson, et amené à la station de police pour avoir suspendu à l'entrée d'un *car*.

—Les recettes du département de M. Jackson ne sont à la hauteur ni des circonstances ni des dépenses.

—James Hattigan est accusé, par sa femme, d'avoir tué son bébé dans une intention de meurtre.

—Le juge Woods n'a probablement aucune idée des observations et de l'effervescence auxquels son décret va donner lieu.

—On a soulevé, à l'hôtel de ville, la question de savoir si, au lieu de la manipulation, ce ne sont pas les propriétaires qui sont tenus de combler les ornières des bas-fonds.

—Le pont du coin des rues Bordeaux et St Charles n'est pas ce qu'il devrait être.

—Les écoles publiques seront fermées le 24 et le 25 du courant.

—Le Morgan Fire Company No 3, d'Algiers, donne un grand bal paré et masqué le 22 du courant.

—La succession de Mme Marie Antonia Hill, veuve de Louis E. Tabary, celles de Joseph Klein, George Dirmeyer et de Peyster, ont été ouvertes à la cour de district.—Charles Grosz a été émancipé.

—L'administrateur du département des améliorations profite du beau temps pour exécuter des travaux indispensables. Si les rues seront plus propres et plus unies en meilleur état, nous lui devons de s'occuper de la porte en fer de la place Congo. Il paraît dans la rue Claude, entre les rues Orléans et Barracks, au milieu de l'île, il y ouvrait un spectacle qui frappe les regards des passants depuis des mois, et qui est une honte pour un grand centre civilisé. Autrefois du Nord, de l'Est ou de l'Ouest on voyait aussi les gosses une pareille ordure de la part d'un de ces fonctionnaires. M. Houston n'était pas au pouvoir quand une charrette a renversé la porte ; ce plaît à croire qu'il l'eût fait relever et réparer si ses députés lui en avaient parlé.

—MM. R. W. Simmons, A. P. Mason, Thomas L. Airey, G. W. Metz, E. A. York, John A. Morris, J. E. Gibney, J. Hernandez, W. B. Krambhaar, W. J. Thomas C. Herndon, J. P. Herwig, Roger. F. Marks, Charles E. Fenner et M. Buckham ont été élus, hier, directeurs du nouveau Jockey Club de la Louisiane.

Incendie.—Le feu s'est déclaré, hier matin, entre deux et trois heures, à bord du brick australien *Orest*, amarré au pied de la rue Montégut.

Le tag *Protector* s'est rendu promptement à l'endroit qu'indiquait la cloche d'alarme. Le cale a été, sur-le-champ, remplie de gaz carbolique, après que les dépotoirs eussent été fermées, et on est parvenu à arrêter les progrès des flammes.

Le *Orest* a une cargaison de coton, de résine et d'huile. Les avaries sont couvertes par une compagnie d'assurance de l'Australie.

Un jeune homme du nom de Considine Domingo a failli se noyer ; Peter Daniels, premier assistant de la compagnie de pompiers No 21, s'est légèrement blessé en tombant dans la cale.

Nominations.—Le gouverneur a nommé, hier :

Hugh Tullis, greffier d'enregistrement des électeurs de la paroisse Tensas ;

Thomas F. Trezevant, directeur des écoles de la paroisse Franklin, en remplacement du Dr M. O. Rankin, révoqué ;

John Bradley, directeur des écoles de la paroisse Franklin, en remplacement de W. A. Bell, révoqué ;

D. W. Ogden, directeur des écoles de la paroisse Franklin, en remplacement de W. Green, révoqué ;

Max Frenzel, directeur des écoles de la paroisse Lincoln, en remplacement du Dr J. E. C. Dormans, décédé.

LES ÉCOLES PUBLIQUES.

LA QUESTION DE L'ADMISSION DES ENFANTS DE COULEUR.

Décision du Juge Woods.

Un citoyen de la Louisiane, d'origine africaine, n'avait pas pu obtenir que ses deux fils fussent admis dans une école publique de notre ville—le principal ayant été requis, par le surintendant, de ne pas recevoir les enfants de couleur.

Le 3 juillet 1877, les directeurs avaient décidé que le meilleur moyen de donner à la population, sans aucune distinction de race, de couleur ou de condition antérieure, le degré d'instruction que les finances de la municipalité leur permettaient d'offrir, était d'établir des écoles séparées, et ils avaient transmis à qui de droit des ordres en conséquence.

Le père des jeunes gens qui avaient essayé un refus de la part de l'Institateur, maintenait que l'acte de la direction visée la seconde clause de la 1re section de l'article 14 des amendements à la constitution des Etats-Unis—clause qui déclare qu'un Etat ne devra ni adopter ni exécuter une loi qui porterait atteinte aux privilèges et immunités de citoyens américains ; qu'il consistait une infraction à l'article 135 du pacte fondamental de l'Etat—article qui prohibe toute distinction.

Le demandeur—dit le juge Woods dans sa décision—ne se plaint pas de ce que ses enfants aient été exclus des écoles publiques de l'Etat à cause de leur race, de leur couleur, ou pour une raison quelconque ; il ne se plaint pas de ce que les institutions qui leur sont ouvertes soient, sous un rapport quelconque, inférieures à celles où les filles des blancs sont élevés.

Son grief, son seul grief, c'est que ses enfants, étant d'origine africaine, ne sont pas admis dans les écoles des blancs.

Cette exclusion constitue-t-elle une privation d'un droit garanti par la constitution des Etats-Unis ? L'acte des directeurs consiste-t-il un déni de droits, d'égalité de droits ? Les deux races sont traitées de la même manière, exactement, dans les écoles. Les enfants blancs et les enfants de couleur sont forcés d'aller à différentes écoles ; rien de plus. L'Etat, tout en accordant des privilèges et des avantages égaux aux deux races, a le droit de diriger ses écoles de la façon qu'il jugera convenable, dans l'intérêt général.

Il peut décréter que les deux sexes seront élevés séparément ; enfreindrait-il en cela les droits de l'un ou de l'autre sexe ?

L'égalité de droits n'entraîne pas la nécessité de donner, à la même école, de l'instruction à des enfants des deux sexes, ou à des enfants, sans égard à leurs degrés de connaissances.

L'égalité de droits n'entraîne pas nécessairement l'identité de droits.

C'est l'opinion de la cour suprême de l'Ohio sur une loi qui n'accorde pas aux enfants de couleur le droit d'être admis dans les écoles des enfants blancs. (State vs McCann et als, 21 Ohio State 198.)

C'est celle de l'honorable Clifford, juge de la cour suprême des Etats-Unis, dans la cause intitulée Hall vs Décuir (95 U. S. 491.)

La Géorgie a une loi qui prohibe les mariages des blancs avec des personnes d'origine africaine. L'honorable Erskine, juge de la cour des Etats-Unis, est d'opinion qu'elle n'est pas une violation du quatorzième amendement à la constitution. (Ex rel. Hobbs and Johnson, Woods 537.) L'argument invoqué à l'appui du décret du magistrat est que la loi s'applique également aux deux races.

Passant, des faits et des décisions, au pacte fondamental de la Louisiane, le juge Woods ajoute que même en admettant, pour le moment, que les directeurs, le surintendant et l'institutrice soient l'Etat, que leur acte soit celui de l'Etat, s'ensuit-il que la clause invoquée par le demandeur autorise le tribunal à prendre connaissance de ce qui s'est accompli ?

Si le tribunal n'a pas cru en décrétant que l'obligation, pour les enfants blancs et les enfants de couleur, d'aller à des écoles séparées, même lorsque celles-ci sont maintenues aux frais du public, ne prive de droits égaux ni l'une ni l'autre classe, il s'ensuit qu'il n'a pas le pouvoir de se prononcer entre citoyens du même Etat, qu'il n'a pas juridiction dans le cas actuel.

La cour de circuit des Etats-Unis n'a pas pour mission de surveiller la conduite des fonctionnaires de la Louisiane, à moins qu'elle ne porte atteinte à un droit que garantit la constitution des Etats-Unis, ou qu'il n'y ait controverse entre des citoyens de différents Etats.

Le mémoire ne présentant pas d'infraction à des droits garantis par la constitution des Etats-Unis, le père des enfants et les défendeurs étant citoyens de la Louisiane, la demande est repoussée.

Exposition Agricole et Industrielle de la Louisiane.—Le nombre des visiteurs aux "Fair Grounds" n'a pas été aussi considérable hier, que les jours précédents, bien que les organisateurs de la foire fassent en droit d'espérer le contraire : le programme annoncé présentait un attrait plus qu'ordinaire et se composait d'un *Baby Show*, de courses de chevaux, d'ascensions de ballons et d'exercices champêtres divers. Sans crainte de nous tromper, nous pouvons dire que l'Exposition actuelle ne saurait subir avantageusement une comparaison avec les Expositions que nous avons eues en Louisiane depuis l'année 1867.

Les espérances qu'on en avait conçues n'étaient qu'illusoires, malheureusement, et si, en chroniqueur fidèle, notre mission n'était de constater les choses telles que nous les voyons, nous voudrions jusqu'au bout amplifier sur tout et représenter l'Exposition de 1879 comme la plus brillante qu'il soit possible d'organiser. Cela dit, un mot des quelques exponants—le nombre en est restreint—qui se sont mis en frais.

Dans la bâtisse en briques du centre, celle communément connue sous le nom de "Salle des Arts", on remarque au premier rang une dizaine de glaces à quesse et Pianos de différentes fabriques, exposés par la maison Philip Werlein. A côté, s'élève une pyramide de boîtes à thé chinoises ; le goût et la symétrie qui ont présidé à la disposition de chacune de ces boîtes, font honneur à l'exposant M. J. J. Moran.

Un peu plus loin, on est invité de la façon la plus courtoise à visiter un petit pavillon où sont étalées, dans de magnifiques vitrines, des myriades de paires de chaussures, de toutes formes, de toutes couleurs, de toutes grandeurs, de tous prix. On devine sans peine que le magasin qui possède un assortiment de chaussures aussi riche et aussi varié n'est autre que celui de M. Arthur Duriez, l'Etoile Rouge.

Dans la bâtisse de l'extrémité droite on s'arrête volontiers devant une table autour de laquelle sont assises six fillettes travaillant assidûment à la fabrication de cigarettes de périque. Cette fabrication se fait sous la direction de M. Wm. I. Brooks.

Le côté le plus saillant du programme d'hier, a été le *Baby Show* ou l'exhibition des bébés. A l'heure convenue, 2 heures de relevée, toutes les mamans et les gardiennes d'enfants se sont transportées dans la salle des concerts, et alors a commencé le spectacle le plus intéressant qui se puisse imaginer.

Cette scène s'est prolongée jusqu'après quatre heures et les enfants qui sont sortis vainqueurs de ce concours sont : Joe Perret, enfant de 16 mois, prix de beauté ; Jules Villavaso, enfant du même âge, prix de beauté ; René Lemonnier, enfant de deux à trois ans, prix de beauté ; Hermann Kennison, gamin de cinq à six ans, prix d'intelligence. Si notre mémoire nous est fidèle, cet enfant Perret qui a fait hier, l'admiration de tout le monde, a déjà remporté un prix comme le bébé le plus pesant de son âge.

On nous informe que l'Exposition ne sera pas close avant lundi soir.

Ventes Inscrites aux bureaux de l'auctionneur des aliénations :

Crescent City Loan and Building Association à D. W. Lyle, dix terrains avec les bâtisses, compris entre les rues Long, Bouslon, Edmond et Taveaux Henry Clay.....$1,700

Veuve T. T. Pierce et ch. à S. Boyd et R. Herrick, un terrain avec les améliorations, formant le coin des rues Robin et Frost.....$2,250

Charles Loyd à H. H. Blanke, quatre terrains avec les bâtisses, compris entre les rues Fabius, Roussan, Pauline et Sempere.....$4,000

J. B. Jourdain à Veuve C. Olivard, un terrain avec les bâtisses, compris entre les rues Lapeyrouse, Lehérpe, Johnson et Galvez.....$850

J. A. Fenton à Veuve Max Villier, trois terrains avec les bâtisses, compris entre les rues Carondelet, Terpsichore, Berlanse et Baterpe.....$7,300

E. E. Hagan à Bernard Adams, un terrain compris entre les rues Perdido, Carondelet, Berlanse et Poydras.....$3,000

Mme Catherine Brasch à David Glover, un terrain avec les bâtisses, compris entre les rues Rousseau, St. André, Adèle et Levée.....$941

Nominations.—Le gouverneur a nommé, hier :

Hugh Tullis, greffier d'enregistrement des électeurs de la paroisse Tensas ;

Thomas F. Trezevant, directeur des écoles de la paroisse Franklin, en remplacement du Dr M. O. Rankin, révoqué ;

John Bradley, directeur des écoles de la paroisse Franklin, en remplacement de W. A. Bell, révoqué ;

D. W. Ogden, directeur des écoles de la paroisse Franklin, en remplacement de W. Green, révoqué ;

Max Frenzel, directeur des écoles de la paroisse Lincoln, en remplacement du Dr J. E. C. Dormans, décédé.

—Le vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime du port de Brest, a adressé aux officiers et aux troupes sous ses ordres l'ordre du jour suivant, pour leur faire connaître la nomination du nouveau président de la République :

Officiers, marins et soldats de l'armée de mer,

Le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, président de la République, a donné sa démission. Le Sénat et la Chambre des députés, réunis en Congrès conformément à la loi constitutionnelle, ont élu pour son successeur l'honorable M. Jules Grévy, président de la Chambre des députés, qui a pris immédiatement possession du pouvoir exécutif.

Nos respects suivront dans sa retraite l'intrépide soldat, le héros de Malakoff, dont le nom a été mêlé à nos succès et à nos malheurs. Mais rien n'est changé dans nos devoirs envers le pays et le gouvernement de la République. Ces devoirs, vous continuerez à les remplir avec le même dévouement, en restant fidèles observateurs des lois, étrangers sous les drapeaux aux luttes politiques, en maintenant dans vos rangs la plus exacte discipline, en travaillant enfin avec ardeur et sans relâche à accroître votre instruction militaire et professionnelle pour mieux remplir la grande et noble mission, qui peut vous incomber un jour, de défendre le sol et les intérêts de la patrie, l'honneur du pavillon ou du drapeau.

Brest, le 31 janvier 1879.

Le vice-amiral commandant en chef, préfet maritime,
Signé : BOUGHROS.

Les Shadines, vaut deux le savoir, meilleures, se vendent par douzes grosses.

—M. Jules Grévy a reçu les dépêches suivantes :

A M. le Président de la République.

Voyageurs français de passage à Milan s'unissant à l'unanimité nationale, vous adressent leurs félicitations avec joie et enthousiasme.

Vive enfin la République!

Pour la députation :
E. LERAULIER, H. CAYLARD.

A M. Grévy, président.

La Ligue nationale de San Francisco, Californie s'associe à la joie causée en France par le résultat des élections sénatoriales, et envoie ses chaleureuses félicitations au patriote éminent appelé à la présidence de la République.

DANIEL LÉVY, Président.

L'Odonn produit quoi ? des Shadines.

PRINCESSE CAROLINE MURAT. — La princesse Caroline Murat, dont nous avons annoncé hier la mort, était la veuve du prince Napoléon Lucien Charles Murat, second fils de Joachim Murat, roi de Naples, et de Caroline Bonaparte. Mlle Caroline Georgina Fraser était née le 13 avril 1810 d'une famille de descendance écossaise. En 1827, elle fut mariée au prince Lucien Murat qui était alors âgé de 17 ans, après la chute de l'empire. Pendant les premières années de son mariage, la princesse Murat eut des périodes très pénibles à traverser. Plusieurs faillites commerciales ayant réduit son mari à une situation fort précaire, elle fonda une institution pour les filles qu'elle conserva jusqu'en 1848, époque à laquelle son mari, ayant hérité des titres de son frère aîné, revint en France avec sa famille. Après le rétablissement de l'empire, Murat fut reçu à la cour avec le titre de prince et y présenta sa femme. Depuis la guerre de 1870, la princesse Murat a vécu dans une retraite complète.

De son mariage avec le prince Murat, miss Fraser a eu cinq enfants : Caroline, née aux Etats Unis en 1830, mariée en 1856, au baron de Chassiron ; Joseph Joachim Napoléon, né aux Etats Unis en 1831 ; Achille, né aux Etats Unis en 1835 ; Anna, née en 1838, mariée en 1865 au comte Antoine de Noailles, duc de Mouchy ; Louis-Napoléon, né en 1852.

Pour cause qui est faim. Shadines.

—Par décret en date du 27 janvier, il est institué une commission chargée de procéder à une enquête sur les faits qui ont été relevés à la charge de certains agents de la préfecture de police dans le cours du procès dirigé contre journal la *Lanterne*.

Cette commission se réunira sous la présidence de M. le ministre de l'Intérieur.

Elle se compose de :

M. le sous-secrétaire d'Etat, vice-président ;

M. Schœlcher, sénateur ;
M. Tolain, sénateur ;
M. Brisson, député ;
M. Tirard, député ;
M. Lisonville, vice-président du conseil municipal ;
M. Picot, directeur des affaires criminelles et des grâces ;
M. Boucher Cadart, directeur de la sûreté générale ;
M. Gigot, préfet de police.
MM. Tixier et Lyon, auditeurs de 2e classe au conseil d'Etat, rempliront les fonctions de secrétaires.

Je suis fatigué de la nourriture qu'on me sert. Remyens des Shadines.

—Un certain nombre d'électeurs républicains ayant fait partie des comités Chauffour et Anatole de la Forge, et comprenant les deux conseillers municipaux républicains de l'arrondissement s'est constitué en comité d'initiative pour l'élection prochaine en remplacement de feu Pascal Touchard ; le comité devra se compléter par des délégations des sections électorales.

Les noms des candidats mis en avant sont jusqu'à présent ceux de M. Chauffour, John Lemoine, Berger, Vatel, Binder, Raoul Duval, et enfin celui du maréchal Canrobert. On sait que MM. Chauffour et Raoul Duval se sont déjà présentés dans cette circonscription. MM. Vatel et Binder représentent déjà cette partie de Paris au Conseil municipal.

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE
will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS
are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

REWARD OF INGENUITY.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red WAX seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS. Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE.

Division dans les rangs républicains—Impopularité de M. de Marcère.—M. Waddington en faveur de la Grèce.—Le nouvel ambassadeur à Constantinople. — La nouvelle compagnie du câble française.

Londres, 20—Des avis de Paris s'accordent à dire qu'il y a des divisions considérables parmi les républicains sur les deux questions de l'amnistie et de la mise en accusation du ministère de Broglie. Le ministre de l'Intérieur, M. de Marcère, est très impopulaire parmi les extrémistes, depuis qu'il a annulé le vote de la municipalité de Paris accordant de l'argent pour faire un accueil aux communistes de retour, et qu'il a prétendu avoir l'autorité sur la police.

Paris 20. — M. Tissot, ministre de France en Grèce, sera probablement nommé ambassadeur à Constantinople, à la place de M. Fournier, envoyé à Vienne.

Londres, 20.—Une dépêche de Vienne, au Times dit que M. Waddington a envoyé à la Porte une note dans laquelle il soutient les vues de la Grèce laquelle demande que dans la question de la délimitation des frontières, le traité de Berlin doit servir de base aux négociations.

Londres, 20—La Compagnie de nouveau cable français a pris en sérieuse considération la proposition de la Compagnie du cable anglo-américain en vue d'empêcher autant que possible la lutte entre les deux Compagnies. (Cette nouvelle se rapporte probablement à la location dont il a déjà été parlé d'un des cables des compagnies anglo-américaines.)

Un syndicat a résolu d'offrir 16,000 livres d'actions de la nouvelle Compagnie en souscription publique.

La question de l'arrestation des députés, au Reichstag.

Berlin, 20—Le prince Hohenlohe a par télégraphe refusé la vice-présidence du Reichstag "On dit que Herr Seydewitz, du parti conservateur allemand, sera probablement élu à la place du prince Hohenlohe. Aujourd'hui, au Reichstag, Lasker a présenté une motion qu'il avait annoncé un mardi, demandant quelle il atteque l'interprétation faite par le gouvernement de la loi socialiste et demande que le Reichstag refuse l'autorisation de poursuite de ses membres.

MM. Rickert et Larker parlent en faveur de la motion. Le dernier dit que, dans la circonstance, le gouvernement agi sans nécessité, et que le Reichstag n'avait jamais eu l'idée de donner à la loi socialiste la portée que veut lui donner le gouvernement.

Le bruit court qu'une interprétation par la Chambre du paragraphe qui a fourni le prétexte à ces arrestations est devenue nécessaire. Le ministre de la justice répond que la décision de la question légale regarde les cours. Le ministère public n'a fait que son devoir en cherchant à instituer une poursuite qu'il considérait nécessaire. Son but était simplement de rendre possible la poursuite contre les députés ; car, c'est aux cours de justice de permettre ou d'interdire l'accusation. Si lui, ministre, avait refusé de permettre à la poursuite du ministère public, il eut entravé le cours de la justice.

Le conseiller fédéral Freidberg maintient que le gouvernement a voulu seulement prendre des mesures qui lui paraissaient légales, en vue de prévenir le retour d'événements comme ceux de l'an dernier. Il aurait failli à son devoir s'il avait agi autrement.

Après un long débat, la première partie de la motion niant que l'interprétation donnée à la loi par le gouvernement soit correcte a été adoptée à une forte majorité, les conservateurs allemands les libéralistes votants seule contre. Quant à l'article qui refuse d'accorder l'arrestation elle a été adoptée à la presqu'unanimité.

La Correspondance Provinciale annonce que le comte Stolberg fera la clôture de la session de la diète prussienne, samedi.

Départ des troupes pour le Cap.—Succès des Anglais contre les Zulus.—La situation est grave.

Londres, 20 — Les vapeurs Dublin Castle, de Londres, et Pretoria, de Southampton, sont tous les deux partis hier avec des troupes pour le Cap, au milieu d'un grand enthousiasme.

Le Standard dit que 75 membres irlandais du parlement, beaucoup de libéraux et quelques conservateurs doivent soutenir la motion Butte sur l'éducation universelle en Irlande.

Voici les nouvelles de la ville du Cap jusqu'au 29 janvier, via Madère :

La colonne de colonne Woods a été attaquée, le 24 janvier, par 4,000 Zulus. Ceux-ci a été repoussé sans qu'il en ait coûté aucune perte sérieuse à la colonne Woods ; plusieurs attaques contre la colonne Pearson et autres ont été également repoussées.

Malgré l'atténuation de la gravité n'a pas été exagérée. L'ennemi se concentre sur Ekowe où Pearson est retranché. On s'attend à une attaque sérieuse tous les jours ; le col. Wood a été forcé pour couvrir Utrecht.

Continuation des grèves. Grèves nouvelles.

Liverpool, 20—Un nombre considérable de travailleurs des docks est resté en grève. Des charbonniers qui avaient mal compris la situation allaient reprendre du travail, se sont remis en grève.

Les ouvriers municipaux ont résolu de retenir les troupes sauvegarde ici, ce qui indique que le danger n'est pas passé, suivant eux.

Londres, 20.—Le Daily-Telegraph dit, dans son article financier, que l'on s'est beaucoup préoccupé, ces dernières jours des embarras d'une forte maison de commerce de Bâle. Il y a également un grand de spéculateurs à Glasgow qui se trouvent dans une position difficile.

Les ouvriers des manufactures de coton de Bolton ont demandé aux maîtres de réduire seulement leurs gages de 5 pour cent ; mais ces derniers insistent pour une réduction de 10 pour cent. En conséquence, les ouvriers fileurs ont ordonné une grève générale à la date indiquée dans la notice, excepté dans les fabriques où la réduction n'est que de 5 pour cent.

Les fabricants de cicaux à Sheffield qui réduisent les salaires de 5 à 15 pour cent dans tous les ateliers.

L'ascendant de la Bulgarie.

Timova, 20—Environ vingt députés de la Roumélie orientale et six de la Macédoine sont ici, demandant leur admission dans l'assemblée ; elle leur sera probablement refusée.

La crise en Egypte.

Une dépêche d'Alexandrie au Daily News dit que les officiers menacent d'une révolte générale, si l'on ne relâche pas leurs camarades prisonniers.

Le ministre de la guerre a résigné. On dit que Cheerif Pacha va succéder à Nubar Pacha.

Le correspondant du Times au Caire dit que la balle du coup de feu tiré par l'émeute de mardi, a passé très près du Khédive.

Londres, 20.—Dans un éditorial, le Times dit : Si l'Angleterre ni la France ne sont disposées à assister avec indifférence au succès d'un coup d'état qui replacerait de nouveau l'Egypte sous la domination personnelle du Khédive.

Les journaux de Londres pensent que le Khédive, même dans le cas où il ne serait pas complice de la récente démonstration violente, cherchera à en tirer vantage pour rétablir son pouvoir personnel.

Liverpool, 20, Arrivé de la Nouvelle Calédonie le Andean, après avoir perdu deux chaloupes et avoir été assez sérieusement endommagé.

La révolution à Hayti.—Detaille

Kingston, 13 janvier.—Au même moment, où à peu près, le 1er courant, deux bandes d'hommes armés ont débarqué, au nord et au sud de Port au Prince, et ont proclamé le général Benjamin Président, et arboré l'étoile blanche. Les autorités navales ont envoyé la canonnière Flayer et la Corvette Etrias à la baie Morant. Mais, avant l'entrée des croiseurs anglais, le vapeur des insurgés avait disparu, et, avec lui, la moitié partie des réfugiés haïtiens à Kingston. Le reste suivant les chefs dans un petit schooner, les rejoignait à la baie de Gonaives, assiégée comme le rendez-vous général.

Au sud, une bande de filbustiers, de 300 hommes, avait débarqué près de Jacmel ; mais comme on n'a pas entendu parler du succès de la tentative, il est à croire que ça été un désastre.

Le 7, le général Boisrond Canale est parti avec un fort détachement pour le siège des hostilités, au nord. Là, en vue de protéger les sujets étrangers, les amiraux anglais et français avaient, à la dernière nouvelle, envoyé un bâtiment de guerre.

Pendant ce temps-là, les insurgés avaient débarqué à San Marco, surprenant la garde du port et prenant possession de la ville.

Les habitants les ayant reconnus, ils se portèrent le lendemain à San Miguel, sur la rivière Artibonite, qu'ils occupèrent. Là ils rencontrèrent les troupes du gouvernement conduites par le président Canale.

Le 9, une simple reconnaissance donna la preuve que les insurgés étaient bien supérieurs en nombre aux troupes du gouvernement.

Dans un engagement qui eut lieu, 35 hommes de Canale furent tués et 89 blessés. Le perte des rebelles a été assez-Lon, bien plus considérable.

Ceux-ci ne faisaient pas de prisonniers, tous ceux qu'ils prenaient étaient tués. Le président envoya un navire pour demander des renforts.

Quand ces renforts arriveront, il y aura probablement une bataille décisive.

Un code pénal, préparé pour l'île, a donné complète satisfaction. Une des clauses dit que toute diffamation publiée dans un journal expose le rédacteur à 5 ans de servitude pénale et un fouet.

WASHINGTON.

Sénat.

M. Blaine, du comité des allocations, rapporte le projet de l'allocation de l'armée avec amendements—mis à l'ordre du jour. M. Blaine en demandera la discussion le plus tôt possible.

M. McDonald, Ind., demande la discussion du projet du Sénat ayant pour objet de nommer Spruille Braden, ensaigne pour la marine des Etats-Unis —Adopté. On se rappelle que Braden obtint un prix d'excellence dans l'école navale anglaise, mais refusa une commission dans la marine anglaise, pour ne pas renoncer à son titre de citoyen américain.

Le Sénat adopte les projets de loi suivants :—Le projet de la Chambre donnant aux Cours de Circuit juridiction dans certaines cas criminels ; le projet de la Chambre amendant la section 824 des statuts révisés relative aux honoraires des avocats de district.

Le Sénat met provisoirement de côté le projet d'allocation des postes, pour parler à M. Shields, Missouri, de parler en faveur du projet accordant des pensions aux soldats survivants de la guerre du Mexique.

Le Sénat discute toute la journée le projet de subside de la malle brésilienne, et rejette l'amendement proposé par M. Bayard, stipulant que le montant du subside n'excédera pas $50,000 par an, est adopté. Presque tous les sénateurs du Sud ont voté pour le projet.

Pendant 12 heures consécutives, le Sénat discute les amendements au projet d'allocation des postes relatif au service de la malle au Brésil ; partant de New York une fois par mois, via Norfolk, et de la Nouvelle-Orléans, une fois par mois, via Galveston.

Chambre.

Le projet d'allocation de l'armée tel qu'il est rapporté du comité de Blaine se contient plus les section relatives à l'organisation de l'armée qui y avaient été insérées par la Chambre.

L'amendement relatif aux télégraphes de chemins de fer, dit amendement Butler, reste dans le projet.

La Chambre par un vote de 135 voix contre 122 décide qu'elle discutera l'affaire de l'élection contestée de Finley contre Biebee, 5e district de la Floride.

Les résolutions de la majorité du comité sur les élections déclarant que Jesse J. Finley a droit au siège, et non Jeremiah Biebee celui qui occupe actuellement le siège comme représentant du premier district de la Floride.

Les résolutions de la minorité sont rejetées et le vote sur les résolutions de la majorité est comme suit : pour 131